



> Pré-sélection / promotion 2026-2027

formulaire d'inscription à renvoyer par email

important : merci de ne pas écrire au-delà des cadres prévus.

Pour toute question, merci de contacter Chloé Ban par email à l'adresse c.ban@laplacedeladanse.com ou par téléphone au + 05 61 59 98 78

CANDIDAT·E

Prénom et NOM

Date de naissance

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

email

Lieux de pratique

Parcours de danse

Souhaitez-vous porter à à notre connaissance une situation de handicap nécessitant des aménagements de la formation ? OUI NON

Pour les candidat·e·s de - de 18 ans, le-la responsable doit compléter et signer la page 2/2.

RESPONSABLE (si candidat·e mineur·e)

Prénom et NOM

Téléphone

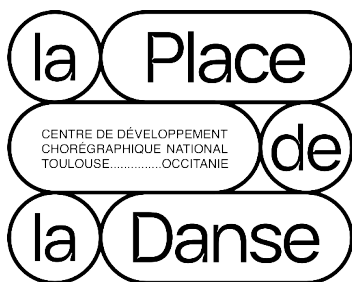
email

autorise mon enfant à participer à la sélection pour la promotion 2026-2027 de la formation Élan proposée par La Place de la Danse.

Fait à

le

Signature



Une école
de l'égalité des chances
pour la danse

> critères sociaux

Une attention particulière est portée à la situation socio-économique des élèves dans la sélection pour la formation Élan.

Une priorité de recrutement est donnée aux candidat-e-s dont les revenus des familles sont inférieurs à un plafond (cf. tableau « mode de calcul »).

Ce plafond est modulé selon la composition de la famille : nombre d'enfants à charge et nombre d'enfants étudiant dans l'enseignement supérieur.

Pour que ces critères soient pris en compte dans l'étude de la candidature de votre enfant, merci de renseigner les informations ci-dessous et de joindre votre avis d'imposition.

En l'absence de communication de ces informations, les revenus de la famille seront considérés comme au-delà des plafonds. Il n'est alors pas nécessaire de compléter cette fiche.

CANDIDAT

Prénom et NOM

Revenu global brut déclaré en 2025 (au titre de l'année 2024) par la famille ou le tuteur légal

Nombre d'enfants à charge

(autre que votre enfant qui postule pour Élan)

Nombre d'enfants à charge étudiant dans l'enseignement supérieur

(à l'exclusion de votre fils/fille qui postule pour Élan)

j'atteste la sincérité des informations communiquées

Fait à

le

Signature

mode de calcul

Pour l'année scolaire 2026-2027, les revenus retenus sont ceux perçus en 2024 (cf. ligne revenu global brut de l'avis fiscal de 2025) par la famille ou le tuteur légal.

Référence : arrêté du 15 avril 2025 fixant les plafonds de ressources relatifs aux bourses d'enseignement supérieur

Points de charge (ne pas prendre en compte le/la candidat-e dans le calcul des points) :

- Pour chaque autre enfant à charge que le/la candidat-e : 2 points ;
- Pour chaque autre enfant à charge étudiant dans l'enseignement supérieur que le/la candidat-e : 4 points.

Seront en priorité étudiées les candidatures des jeunes dont les revenus des familles sont situés sous les plafonds suivants :

Points de charge	0	1	2	3	4	5	6	7	8
Plafond revenus annuels	35 086 €	38 966 €	42 877 €	46 767 €	50 668 €	54 569 €	58 459 €	62 360 €	66 261 €

Points de charge	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Plafond revenus annuels	70 151 €	74 052 €	77 952 €	81 843 €	85 743 €	89 634 €	93 545 €	97 435 €	101 347 €

Les candidatures des élèves dont les revenus des familles dépassent ces plafonds seront étudiées dans la limite des places restant disponibles.

Pour toute question

Chloé Ban

responsable de la formation de La Place de la Danse
c.ban@laplacedeladanse.com / 05 61 59 98 78